



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **7 février 2011**

Délibération n° 2011-2025

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Espace Numérique Entreprises (ENE) pour son programme d'actions 2011 - Avenant n° 1 à la convention pluriannuelle 2010-2012

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Rapporteur : Madame Dognin-Sauze

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 28 janvier 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mardi 8 février 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Brailard (pouvoir à Mme Frih), Havard (pouvoir à M. Petit), Kabalo (pouvoir à M. Llung), Louis (pouvoir à M. Gignoux), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pesson (pouvoir à M. Ferraro), Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel), M. Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), MM. Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vaté (pouvoir à M. Cochet), Vurpas.

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bab-Hamed.

Séance publique du 7 février 2011**Délibération n° 2011-2025**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Espace Numérique Entreprises (ENE) pour son programme d'actions 2011 - Avenant n° 1 à la convention pluriannuelle 2010-2012**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 janvier 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'investissement dans les technologies de l'information et des télécommunications (TIC) est reconnu comme l'un des principaux facteurs de différenciation pour la compétitivité des entreprises et de croissance des économies et des emplois associés. Ces technologies sont aujourd'hui incontournables pour les entreprises.

A ce titre, l'association Espace Numérique Entreprises (ENE) a pour mission de développer les usages des TIC pour améliorer la performance des entreprises de l'agglomération lyonnaise. Ses cibles principales sont les entreprises de moins de 50 salariés où les compétences et les connaissances dans le domaine sont faibles. Pour répondre à cet objectif, l'ENE a développé des actions en quatre niveaux d'intervention : anticiper, informer, accompagner et expérimenter.

Bilan des actions 2010 :

- anticiper : l'observatoire des usages des TIC a été mis à jour par l'ENE sur la base d'un échantillon de près de 400 entreprises,
- informer : en 2010, l'ENE a organisé plus de 60 évènements (réunions d'information, animation de clubs, etc.) qui ont réuni plus de 1300 participants. En particulier, l'ENE a organisé le colloque du numérique, qui a rassemblé plus de 430 participants,
- accompagner : plus de 260 entreprises ont été accompagnées dans leurs projets d'informatisation, de développement ou d'amélioration de leur site web ou encore de commerce électronique. Ces accompagnements sont réalisés sous la forme d'ateliers collectifs ou de rendez-vous individuels, en fonction des besoins des entreprises,
- expérimenter des outils de travail collaboratifs : pour anticiper l'intégration des systèmes d'information dans le domaine de la sous-traitance industrielle, l'ENE permet aux entreprises de tester les outils de co-conception, gestion du cycle de vie d'un produit, etc. En 2010, 206 entreprises et 847 utilisateurs ont bénéficié de ce service. L'infrastructure informatique, administrée par l'ENE, permet également de mettre à disposition ces outils aux pôles de compétitivité informatique et clusters en Rhône-Alpes.

Programme d'actions 2011 :

Le programme d'actions 2011 de l'Espace Numérique Entreprises se veut au service du développement économique de la Communauté urbaine au regard :

- des efforts importants de la collectivité (prise de compétence télécom) dans le déploiement de réseaux haut et très haut débit nécessaire à l'accroissement de l'utilisation des outils informatiques et TIC,
- du développement de l'économie de l'immatériel, rendu possible par ces mêmes réseaux de télécommunications à haut débit,
- du développement des nouveaux usages du numérique dans l'économie (téléprocédures, e-commerce, e-marketing, e-learning, intelligence économique, etc.).

A ce titre, l'ENE fera fortement évoluer ses services en 2011. Les principaux axes de changement sont les suivants :

- développer des actions à fort impact pour les entreprises par l'accroissement des actions collectives,
- mise en place d'un schéma d'innovation permanente de l'offre, en proposant des projets pilotes sur des usages innovants intéressants les entreprises en vue d'une diffusion plus large par la suite,
- mise en œuvre d'une nouvelle plateforme orientée usine numérique,
- priorisation sur des cibles d'entreprises ayant un impact sur le développement économique local.

Ces évolutions s'appuieront sur l'expérience capitalisée depuis 8 années d'activité en matière d'intervention auprès des entreprises (contenus, infrastructures et compétences des équipes).

Ces évolutions se traduisent de la manière suivante :

- Informer : numérisation de l'information

L'ENE fera évoluer ses outils d'information en développant une plateforme communautaire numérique sur laquelle sera disponible l'ensemble de ses outils d'informations. Cet outil permettra aux dirigeants d'entreprises de trouver des contenus et des informations pour leurs projets. Cette plateforme offrira la possibilité de participer à des ateliers en web conférence, de diffuser des usages innovants pour les entreprises sous la forme de banque d'usages (vidéos ou études de cas) et de prolonger les clubs en complément des réunions mensuelles. Une assistance aux entreprises sera proposée via cette plateforme. Les actions de type réunion d'information et atelier seront réduites en conséquence et les contenus transférés sur la plateforme numérique.

Objectifs attendus en 2011 : l'ENE s'engage à organiser 20 réunions pour un total de 350 participants avec un taux de transformation en rendez vous de diagnostic de 10 % et un taux de satisfaction de 80 %.

- Accompagner :

Tout en gardant un accueil de premier niveau pour les TPE (très petites entreprises), l'ENE accompagnera prioritairement des PME. L'ENE développera des outils de diagnostic thématiques qui seront proposés à cette cible d'entreprises. Les entreprises souhaitant faire évoluer leur système d'information pourront être accompagnées par l'ENE, soit en individuel, soit dans le cadre d'actions collectives (programme SI-PME, Orée, etc.).

Objectifs attendus en 2011 : l'ENE s'engage à accompagner individuellement 80 entreprises avec un taux de satisfaction de 80 % et à accompagner collectivement 40 entreprises avec un taux de satisfaction de 80 %.

- Expérimenter :

Le programme Opération régionale pour l'entreprise étendue (OREE), opérationnel depuis 6 ans, permet aux industriels rhônalpins de tester sur un projet réel les outils de co-conception, du travail collaboratif et le télétravail avec leurs clients et fournisseurs (plateformes OREE). En 2011, l'ENE proposera aux PMI régionales de monter encore une marche dans l'accès aux outils numériques de pointe dans l'industrie. La plateforme UNR (usine numérique de Rhône-Alpes) propose de compléter ses services sur toute la chaîne numérique depuis l'idée d'un produit jusqu'à son prototype : innover-concevoir-produire. L'ENE devra bâtir en 2011 un prototype de la plateforme UNR, l'ingénierie associée et accueillir 4 entreprises pilotes sur des usages industriels très innovants en matière de développement de produits (innovation conception prototypage).

Objectifs attendus en 2011 : l'ENE s'engage à permettre à 10 entreprises et à 200 utilisateurs d'expérimenter le travail collaboratif sur le programme OREE 3, avec un taux de fidélité supérieur à 30 %, et à expérimenter le programme usine numérique Rhônalpine (UNR).

- Anticiper : Catalyseur d'usages innovants

L'ENE mettra en place un nouveau service qui vise à identifier et expérimenter des usages émergents à forte valeur ajoutée. Ces exemples seront diffusés auprès des entreprises et dans la plateforme d'information de l'ENE. Elles pourront également être incubées à titre expérimental via une plateforme de tests. Les usages les plus pertinents permettront également d'illustrer la conférence annuelle (colloque du numérique ou journée Gestion du cycle de vie d'un produit).

Objectifs attendus en 2011 : l'ENE s'engage à accompagner 140 entreprises et à trouver un nouveau relais SI PME (programme régional d'action collective sur les systèmes d'information).

Pour financer ce programme, la Communauté urbaine de Lyon est sollicitée à hauteur de 300 000 €. Ce financement s'élevait en 2010 à 333 400 €.

Budget prévisionnel (en €) :

Actions financées - Collectivités	Informier	Accompagner	Expérimenter	TOTAL
Communauté urbaine	150 000		150 000	300 000
Région Rhône-Alpes	140 000	229 595	400 000	769 595
Etat	60 000	187 855	90 000	337 855
Fonds privés	38 550	141 000	23 000	202 550
Chambre du commerce et de l'industrie et Chambre des métiers et de l'artisanat	290 000			290 000
total	678 550	558 450	663 000	1 900 000

Cette action s'inscrit dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité signée entre la Communauté urbaine et la Région Rhône Alpes pour la période 2010-2016 ;

Vu ladite convention ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 300 000 € au profit de l'association Espace Numérique Entreprises pour son programme d'actions 2011,

b) l'avenant n° 1 à la convention pluriannuelle 2010-2012 à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Espace Numérique Entreprises définissant, notamment, les conditions d'attribution de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ledit avenant.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine de Lyon - exercices 2011 et 2012 - compte 657 480 - fonction 90 - opération 1577, selon l'échéancier suivant :

- 240 000 € en 2011,
- 60 000 € en 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 9 février 2011.